



CAMBOUI RECYCL'AUTO

20, Impasse Charles-Louis LARGETEAU
85200 Fontenay Le Comte
☎ : 02.51.69.73.10 / camboui.recyclauto@orange.fr



FORMALITÉS CARTES GRISES - JANVIER 2024

Voici la liste des pièces nécessaires :

☞ Justificatif d'identité **DOCUMENT ORIGINAL OBLIGATOIRE**

- Une carte nationale d'identité Française ou étrangère en cours de validité
- Ou un passeport en cours de validité
- Ou un permis de conduire en cours de validité
- Ou une carte de combattant
- Ou une carte d'identité ou une carte de circulation délivrée par les autorités militaires Françaises
- Ou une carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence ressortissant Algérien, carte de ressortissant d'un état membre de l'union européenne ou de l'espace économique européen en cours de validité.

Pour les personnes morales : Associations ; syndicats, sociétés civiles ou professionnelles...

Présenter obligatoirement les statuts ou toutes autres pièces justificatives de son existence légale, ainsi que la preuve qu'elle a été déclarée auprès d'une Préfecture ou d'une Sous-Préfecture, ou reconnue par une administration, une juridiction ou un organisme professionnel.

Pour les sociétés : Un extrait Kbis de moins de 2 ans

☞ Un permis de conduire **ORIGINAL OBLIGATOIRE**

L'usager devra être titulaire d'un permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule à immatriculer et en fournir la preuve.

☞ Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** au nom du ou des demandeurs

- Une facture : EDF, Gaz, Eau, Téléphone fixe, mobile ou internet
- Une quittance de loyer
- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année en cours
- Un titre de propriété

Les factures de cantine et de Sycodem ne sont pas acceptées

☞ Une demande d'immatriculation Cerfa 13750*05 (à télécharger sur internet) dûment complétée et signée.

☞ L'**ORIGINAL** du certificat de cession du véhicule Cerfa 15776*01. Les copies ne sont pas acceptées

☞ Le récépissé de déclaration d'achat du véhicule (Uniquement si le véhicule a été acheté chez un professionnel de l'automobile)



CAMBOUI RECYCL'AUTO

20, Impasse Charles-Louis LARGETEAU
85200 Fontenay Le Comte
☎ : 02.51.69.73.10 / camboui.recyclauto@orange.fr



- ↪ Le procès-verbal du contrôle technique de moins de 6 mois **ORIGINAL**
- ↪ L'ancien certificat d'immatriculation (carte grise) remis par le précédent propriétaire, avec la mention Vendu le .. / .. / .. (Date de la cession) à ..h.. (Heure de la cession), suivi de sa signature. Si plusieurs personnes sont titulaires du véhicule, toutes les signatures sont obligatoires
- ↪ Mandat Cerfa 13757 (édité par nos soins)
- ↪ L'attestation d'assurance du véhicule **OBLIGATOIRE**
- ↪ L'attestation de remise de la carte grise (remis dans nos services)

⇒ LE OU L'UN DES TITULAIRES DE LA CARTE GRISE EST DÉCÉDÉ :

- Dévolution du notaire
- Attestation de non circulation sur la voie publique de tous les héritiers

⇒ CAS PARTICULIERS DES PERSONNES VIVANT CHEZ LEURS PARENTS, CHEZ UN PROCHE... **Tous les documents devront être signés par l'hébergeant**

- Attestation sur l'honneur de la personne hébergeant
- Une pièce d'identité, un passeport, ou un permis de conduire **VALIDE** de la personne hébergeant
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois de l'hébergé et de l'hébergeant (pour l'hébergé, ex : attestation papier carte vitale, convocation à un examen...)

Tous les cerfas sont téléchargeables sur notre site internet www.casse-auto-vendee.com dans la rubrique « services »

Nouvelle carte grise
C.4 : Premier Titulaire
C4.1 : Co-titulaire

Sur la carte grise, n'oubliez pas de noter les mentions

Vendu le .././.. à ..h.. + signatures

Le vendeur doit remettre la carte grise entière à l'acheteur

Numéro de formule





CAMBOUI RECYCL'AUTO

20, Impasse Charles-Louis LARGETEAU

85200 Fontenay Le Comte

☎ : 02.51.69.73.10 / camboui.recyclauto@orange.fr



Tarif Carte grise en Pays de La Loire Au 1 ^{er} Janvier 2023				
Voitures Particulières, Camionettes, V.T.S.U. V.A.S.P. ET T.C.P., de PTAC < 0 3,500 t				
P6	Genre VP		Genre CTTE	
CV	Moins de 10 ans	Plus de 10 ans	Moins de 10 ans	Plus de 10 ans
1	64,76 €	39,26 €	98,76 €	73,26 €
2	115,76 €	64,76 €	149,76 €	98,76 €
3	166,76 €	90,26 €	200,76 €	124,26 €
4	217,76 €	115,76 €	251,76 €	149,76 €
5	268,76 €	141,26 €	302,76 €	175,26 €
6	319,76 €	166,76 €	353,76 €	200,76 €
7	370,76 €	192,26 €	404,76 €	226,26 €
8	421,76 €	217,76 €	455,76 €	251,76 €
9	472,76 €	243,26 €	506,76 €	277,26 €
10	523,76 €	268,76 €	557,76 €	302,76 €
11	574,76 €	294,26 €	608,76 €	328,26 €
12	625,76 €	319,76 €	659,76 €	353,76 €
13	676,76 €	345,26 €	710,76 €	379,26 €
14	727,76 €	370,76 €	761,76 €	404,76 €
15	778,76 €	396,26 €	812,76 €	430,26 €
16	829,76 €	421,76 €	863,76 €	455,76 €
17	880,76 €	447,26 €	914,76 €	481,26 €
18	931,76 €	472,76 €	965,76 €	506,76 €
19	982,76 €	498,26 €	1 016,76 €	532,26 €
20	1 033,76 €	523,76 €	1 067,76 €	557,76 €
21	1 084,76 €	549,26 €	1 118,76 €	583,26 €

TAXES PARAFISCALES

CTTE : 34€

TAXE RÉGIONALE

Prix CV 48.00€

Taxe fixe 11.00€

Redevance d'acheminement 2.76€

À titre d'information

*Duplicata nouvelle immatriculation (SIV) ex : AB-123-CD 13.76€

*Duplicata ancienne immatriculation (FNI) ex : 1234 AB 85 2.76€

*Changement adresse (jusqu'à trois changements) 2.76€

*Modification technique sur véhicule de tourisme 13.76€

*Mise en collection d'un véhicule 13.76€

*Véhicules agricoles, remorques, véhicules immatriculés en série TT, caravanes. 13.76€



CAMBOUI RECYCL'AUTO

20, Impasse Charles-Louis LARGETEAU
85200 Fontenay Le Comte
☎ : 02.51.69.73.10 / camboui.recyclauto@orange.fr



UNIQUEMENT SUR RDV. Tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2024

PRESTATIONS CARTES GRISES

FRAIS DE FORMALITÉS CHANGEMENT TITULAIRE CARTE GRISE (MISIV)

Documents remplis et photocopies faites 35,00 €

Documents non remplis 36,00 €

FRAIS DE FORMALITÉS DOSSIER ADMINISTRÉ SUR ANTS 57,00 €

FORMALITES VEHICULES EN PROVENANCE DE L'ETRANGER 60,00 €

FRAIS DE FORMALITÉS CHANGEMENT D'ADRESSE 30,00 €

PLAQUES D'IMMATRICULATION Tôle 15,00 € l'unité 28,00 € le jeu

Plexi : 18,00 € l'unité 34,00 € le jeu

POSE DE PLAQUES 17,00 €

Nous informons notre aimable clientèle que nous appliquons les directives du Ministère et que tout dossier incomplet, incorrect ou douteux ne pourra être traité dans notre centre.

À titre d'information, notre centre est habilité par la Préfecture, mais nous ne sommes en aucun cas payé par l'Etat, c'est pourquoi toute intervention sur un dossier de carte grise sera facturée. Merci de votre compréhension.

Règlement en espèce ou par carte bancaire - Chèques refusés

Vous recevrez votre nouvelle carte grise directement à votre domicile en lettre suivie...Pour éviter une attente trop longue, pensez à prendre rendez-vous !

CE DOCUMENT EMIS AU 2 JANVIER 2024 ANNULE ET REMPLACE TOUS DOCUMENTS EDITES PRECEDEMMENT